Cinquante cinquième année. - N° 127 A Jeudi 1er juillet 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 679

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

892 270 299 RCS Montpellier.
ARNAL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100.00 EUR.
Adresse : 37, Quai de Bosc, 34200 Sète.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport Société apporteuse : ROBERT ARNAL ET FILS Forme : SAS Adresse du siège : 37, quai de Bosc 34200 Sète Capital : 40 656 € Numéro unique d'identification : 582 680 781 Lieu d'immatriculation : MONTPELLIER Société bénéficiaire : ARNAL Forme : SAS Adresse du siège : 37, quai de Bosc 34200 Sète Capital : 100 € Numéro unique d'identification : 892 270 299 Lieu d'immatriculation : MONTPELLIER Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 44 069 247 € Passif : 41 377 602 € Actif net apporté : 2 691 645 € Rémunération de l'apport : La société bénéficiaire procèdera, en rémunération de l'apport, à une augmentation de capital d'un montant de 999 900 €, par émission de 9 999 actions, d'une valeur nominale de 100 € Prime d'apport : 1 691 745 € Date du projet commun de fusion : 19/06/2021 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 24/06/2021 au greffe du tribunal de commerce de Montpellier pour les deux sociétés.